

SEPTEMBRE

n°03/2024



Septembre n°03/2024

J'entretiens

Mon trottoir!

Sincères remerciements aux personnes qui font ce geste citoyen pour donner une bonne image de leur habitation et de leur commune!

- ✓ Arrêté du Maire N° 2024 125
- Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

« Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords »



Commune de BEAUVOIS EN CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES MUNICIPAUX

Nous, Maire de la commune de BEAUVOIS EN CAMBRESIS.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, et L 2128-29 Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictes par les décrets et arrêtés de police sont punis de manquement aux obligations édictes par les décrets et arrêtés de police sont punis de manquement aux obligations édites par les décrets et arrêtés de police sont punis de manquement prévue pour les contraventions de la 1 m classe,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune consumer de la constant de propreté et d'hygiène, que les mesures prises par les autorités ne pouvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourrent, en ce qui les concerne, à leur execution et remplissement les obligations qui leur sont limposées dans l'intérêt de tous. Vu le règlement sanitaire départemental.

(arrachage ou binage)



Démoussage

Article 1 Le nettoiement des rues

Le nettoiement des rues ou parties de rues salies par des véhicules, ou bar des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations ou d'office à l'autre fraire et cane individue des nouveurs et annouveurs. Le nentriement des rues où parties de rues salies par l' doit être effectue immédiatement par les responsables leurs trais, et sans préjudice des poursuites encourues.

Article 2 Les descentes des eaux pluviales

L'entretien en état de propreté des sortes de descentes des eaux pluviales situées sous les trottoris est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veillier à ce qu'elles ne soient jamais obstruées au même titre que l'entretien des caniveaux recevant. ces eaux.

<u>Article 3</u> L'entretien des trottoirs, devants de portes et canive aux

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la

ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le ballayage, mais aussi le desherbage et le démoussage des trottoirs.

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, En cas de verglas ils doivent jeter du set devant leurs habitations.

Délections canines

Ramassez les déjections de votre animal!

Un geste simple pour une ville propre et le respect du vivre ensemble!

Après un premier avertissement, si cette règle n'est pas respectée vous encourez une amende !









Dominique PLATEAUX

Maire adjoint délégué aux travaux

Chères Beauvoisiennes et Beauvoisiens.

Je m'appelle Dominique Plateaux j'ai 72 ans. J'exerce la fonction d'adjoint au maire, je suis en charge des travaux.

Je suis aussi titulaire à la commission d'appel d'offres, à la SEM Beauvois, à la commission communale des impôts directs, à la commission travaux. Pour finir je suis suppléant au SIAT du Val du Riot.

Pour la partie « terrain » de ma charge, je travaille en collaboration directe avec l'équipe du service technique qui, je tiens à le préciser et malgré quelques rumeurs, fait un travail de très bonne qualité. Certes, il y a toujours une marge de progression, nous le savons et nous faisons en sorte de nous améliorer.

Je peux aussi compter sur l'équipe du secrétariat qui se dépense sans compter pour m'aider dans ma tâche, notamment sur le montage de dossiers de subvention, de courriers divers ou encore conseils éclairés.

La tâche est lourde, les moyens sont ce qu'ils sont mais soyez assurés que de mon côté tout est mis en œuvre pour faire en sorte que la commune vive au mieux et soit la plus accueillante possible.



Fermeture de la déchèterie de Beauvois-en-Cambrésis : vrai ou faux ?

Des rumeurs font état d'une potentielle fermeture de la déchèterie... démentie par le SIAVED.



OUI, la déchèterie de Beauvois-en-Cis est toujours ouverte

Le service communication du SIAVED précise qu'il n'y a pas de projet de fermeture, « nous avons juste fait un changement temporaire. Les lampes, ampoules et néons ainsi que les équipements électroniques ne sont plus acceptés pour le moment ».



Du 1er novembre 2024 au 31 mars 2025

<u>Lundi: 13h.30 / 17h.00</u> <u>Mardi, Mercredi et Jeudi</u> 8h.30 / 12h.00 13h.30/17h.00

<u>Vendredi, samedi</u>: 8h.30 / 17h.00 <u>Dimanche</u>: 8h.30/12h.00

fête communale











Rétrospective : les temps forts





Page 04/12







Un grand merci aux responsables des associations locales, bénévoles et commerçants qui ont contribué, chacun à leur manière, à la réussite de cette belle édition 2024







Un Beautisen aux Jeux Omploues



Cet été, parmi les 45000 volontaires engagés aux Jeux Olympiques, on trouvait un Beauvoisien.

Thomas DEHAUDT, salarié bien connu du Centre Social l'Escale a en effet été retenu en tant que volontaire aux Jeux Olympiques de Paris 2024 TEMOIGNAGE: « La cérémonie d'ouverture, exceptionnelle!!, j'avais pour mission d'accueillir les spectateurs au Pont de l'Alma; la compétition: J'étais positionné à l'Arena Champ de Mars Tour Eiffel pour les épreuves de Judo et de Lutte. L'Ambiance: Un truc de fou, une expérience extraordinaire, dans une ambiance de solidarité et de bienveillance entre volontaires multigénérationnels venus du monde entier.

Une chose est sûre, je postule pour les Jeux Olympiques d'hiver en 2030 dans les Alpes Françaises.





Inscription pour la campagne d'hiver

au local espace FROIMOND rue Daniel Sorlin à BEAUVOIS

les lundi 28 et mardi 29 octobre de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30 le mercredi 30 octobre de 9h00 à 11h30

pensez à prendre les documents concernant les revenus(attestation CAF, loyer,charges). le livret de famille et la carte nationale d'identité



Nouveau service

Donatienne Bruyère

2 rue Aristide Briand 59 157 BEAUVOIS

Rendez-vous à domicile 06.62.32.64.62





La Route Départementale 643 (rue Victor Watremez) dans la traversée de BEAUVOIS EN CAMBRESIS, c'est :

3.200 mètres linéaires

32

enseignes commerciales et de services

16 318

véhicules jour dont 1141 Poids Lourds *
(dans le sens Le Cateau-Cis - Cambrai)
vitesse moyenne sur 85 % du trafic : 62.1 km/h

16 027

véhicules jour dont 1167 Poids Lourds *
(dans le sens Cambrai- Le Cateau ·Cis)
vitesse moyenne sur 85 % du trafic : 49.5 km/h
*source Département du Nord



5132

En prévision depuis 2018, enclenché à notre arrivée en 2020, débuté le 17 janvier 2024, la fin des travaux a été signée le mercredi 25 septembre dernier.

Tous mes remerciements aux riverains, et aux usagers de cet axe routier pour leur patience, bien nécessaire pendant ce projet.

Ma gratitude aux financeurs ayant permis cette très

belle réalisation : Département : 319 500 € *

Communauté d'Agglomération : 10 000 €

Agence de l'Eau Artois-Picardie : 14 975 €

Ma fierté devant ce résultat et l'amélioration du cadre de vie . Après chaque réunion hebdomadaire, sur place, accompagné de mes adjoints, Dominique et Didier, de Laurent, mon secrétaire impliqué sur ce dossier, le bureau d'études Cible VRD, l'entreprise Descamps TP pour la réalisation de ce chantier, aux élus qui ont maintenu cette promesse de campagne!







Page 7/12

Un enrobé végétal a été posé permettant ainsi une liaison, en toute sécurité vers le centre village.

Le trottoir étant normalement réservé aux piétons, des barrières ont été posées afin d'éviter un stationnement anarchiques des automobilistes.





L'accent a été porté sur une sécurisation optimale des piétons. Une circulation douce, adaptée aux personnes non ou mal-voyantes a été réalisée, les quais bus ont été mis aux normes Personnes à Mobilité Réduite



L'ensemble du mobilier urbain a été changé (panneaux d'information, grilles de protection)

La totalité de l'éclairage public a été remplacé par les services de la Communauté d'Agglomération, en passant ainsi en éclairage LED moins énergivore et plus efficace











Début 2025, un nouvel abri bus sera installé côté « Espace Griffes » l'équipement manquant cruellement aux usagers des transports en commun (avec l'aide de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis dans le cadre du fonds de concours)

Logiciel pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires

olaire Stocket LE PORTAIL FAMILLE

100% MOBILE

Paiement en ligne

Prélèvement bançaire

Portail Famille

Pointage sur tablette

Facturation automatisée

simple. complet. Soucieuse d'améliorer la gestion de la restauration scolaire et la garderie périscolaire, la mairie mettra en place à compter de Janvier 2025 une nouvelle solution de réservation en ligne via une interface intuitive 100 % web, 100 % mobile, E.Ticket permettra aux parents d'élèves de réserver et payer en ligne les repas scolaires et la garderie périscolaire.

Vous disposerez d'un outil de réservation et de paiement sécurisé.

Toutes les informations nécessaires à votre inscription sur le portail vous seront communiquées via les différents supports très prochainement











La S.E.M. Beauvois Distrelec procède actuellement à la modernisation des compteurs d'énergie électrique



Installation financée en totalité par la SEM

Pourquoi un nouveau compteur ?

Dans le cadre de sa mission de service public, la SEM Beauvois Distrelec adapte les infrastructures pour répondre aux évolutions des besoins de la société en matière d'énergie, de technologies et de réglementations, et cela pour continuer d'alimenter à chaque instant les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Les compteurs communicants sont nécessaires pour l'avenir des réseaux électriques. Contrairement aux compteurs actuels, ils ouvrent les possibilités de produire et consommer différemment.

Comment ça marche?

Les données sont récupérées 1 fois par jour et envoyées 1 fois par mois uniquement à votre four-nisseur d'électricité pour la facture. Pour cela, le compteur envoie et reçoit des informations via les câbles électriques par CPL (Courants Porteurs en Ligne), une technologie utilisée depuis plus de 50 ans, notamment pour envoyer le signal « heures creuses » aux compteurs électriques, et pour des usages domestiques (babyphone, box Internet, volet roulant électrique...).

Ces communications journalières vous permettront de consulter sur votre espace client, l'énergie consommée ou produite tous les jours.

Ce changement de compteur est-il obligatoire?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. L'accès à chaque compteur est inscrit dans les conditions générales de vente du contrat d'électricité.

Quels avantages pour vous, consommateur?

- Des interventions simplifiées et plus rapides :
- en cas d'emménagement, vous aurez l'électricité en moins de 24 heures ;
- en cas de panne, le diagnostic sera facilité :
 l'électricité sera rétablie plus vite.
- Le relevé de vos consommations s'effectuera désormais à distance, et sans dérangement.
- Une baisse du prix de nombreuses prestations (augmentation de puissance, mise en service...).
- Un meilleur suivi de votre consommation grâce à un espace personnel sécurisé sur le site Internet www. beauvoisdistrelec.fr: vous saurez précisément ce que vous consommez et vous serez libre d'agir pour adapter votre consommation.

Fabrique en France!

Le compteur communicant est fabriqué dans six usines en France.

Il a été testé et approuvé par des laboratoires certifiés et indépendants, et possède le label réglementaire CE.

Le saviez-vous ?

L'installation du compteur communiquant ne modifie pas votre contrat d'électricité. Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

Tout savoir sur l'installation de votre nouveau compteur

. 30 minutes en moyenne d'intervention

Brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radioréveil, four, box Internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Aucuns travaux d'aménagement nécessaires

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.

· Intervention assurée par le technicien d'une entreprise partenaire







BEAUVOIS EN CAMBRESIS

Danser à L'oreille des Mots

Nous avons l'honneur d'informer nos Beauvoisiens et Beauvoisiennes de la création d'une nouvelle association loi 1901 intitulée

DEVOUS A NOUS

Elle a pour but (d'échanger) des objets du quotidien dont vous en avez plus l'utilité, et qui bénéficieraient d'une seconde vie

Nous recherchons done: vaisselle, bibelots, mercerie, matériel scolaire, petit électroménager, linge de maison, jouets, outillage, jardinage etc... pour tout renseignement nous contacter au 07-77-26-78-53 Danse - Poésie - Vidéo - Manipulation d'objets





Ce spectacle revisite 10 poésies classiques ou contemporaines, mises en musique par 10 musiciens et en image par autant de vidéos originales _

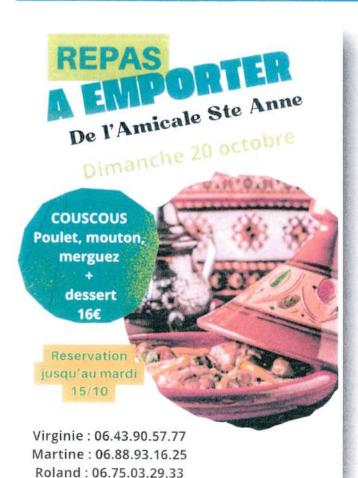
Quand la poésie prend corps et s'habille de musiques, de destes et d'images.

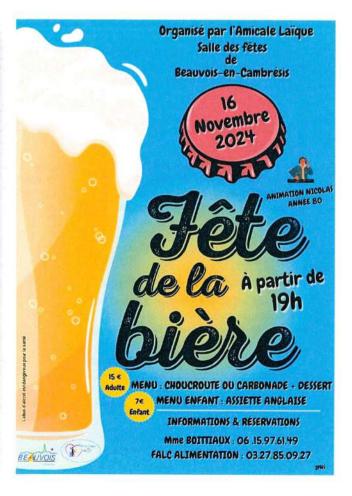
Ce récital de poésies dansées se déroule comme un jeu où les jeunes spectateurs sont invités à découvrir leurs « supers pouvoirs » : les cinq sens ! Danse, musique et vidéo, s'entrelacent sur la partition sonore et rythmée des mots. La vidéo-projection sur corps et objets illumine ce solo d'images chatoyantes .



SAMEDI 21 DECEMBRE









INSCRIPTION PREALABLE
AU COLIS DE NOEL

MARDI 15 OCTOBRE

SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE

9H00-12H.00 13H.00-16H.00





EXPRESSION La liste « BEAUVOIS AUTREMENT

Ah l'opposition .. 4 ans à démontrer que l'on souhaite travailler avec ce conseil municipal, que l'on fait des propositions, que l'on se met à disposition et pour autant toujours le même résultat : la mise à l'écart. Alors oui on va nous dire que les portes sont ouvertes, les casiers sont disponibles. La même rengaine pour ne pas avouer que l'on ne veut pas de nous. Incapable de communiquer sauf peut-être dans leur petit groupe messenger où là tout est disponible... sauf pour nous bien sûr..

On rappellera tout de même que « l'opposition » représente 46.39 % de la population de Beauvois et même si les règles nous imposent 4 élus uniquement, il serait judicieux de leur accorder un peu d'écoute et de considération. Une opposition vote-t-elle à l'unanimité les budgets ? Prend-t-elle le temps de faire un bilan complet de deux bâtiments communaux pour rien ? Se rend t'elle disponible à l'appel de détresse d'un maire qui souhaite que l'on soutienne l'effort des employés de la commune pendant la Sainte-Anne ?

Encore une fois, lors du dernier conseil municipal, nous avons « osé » poser une question à priori dérangeante ce qui nous a valu une colère sombre de M le Maire, toujours dans l'excès, toujours dans le passé, nous rappelant au passage que nous sommes « l'opposition» .. Et tout ceci pour éviter la discussion et de pas répondre à notre question. Alors oui au prochain conseil municipal nous aurons surement le droit au cercle des poètes disparus via un joli discours du 1er adjoint mais c'est devenu une tradition donc autant la maintenir ...

En mars 2024 nous écrivions : « ces deux années à venir vont-elles ressembler aux deux dernières du conseil précédent » : ça y ressemble beaucoup, patientons encore un peu.

Amitiés, vos élus de la liste « Pour Beauvois, Autrement » Sylvie, Laurye, David et Guillaume.

Page 12/12

3ème trimestre



Tyméo né le 4 juillet à Cambrai Nélya née le 9 Juillet à Cambrai née le 16 août à Le Cateau-Cis Serena

Imran-Hammadi né le 15 septembre à Valenciennes Gabryel né le 18 septembre à Cambrai



Julien et Dolorès le 6 juillet Steven et Anne le 6 juillet Rémy et Marie le 17 août le 31 août Ragheb et Angélique Stéphane et Nathalie le 31 août

Ludovic et Stéphanie le 14 septembre Sylvain et Elodie le 21 septembre



Monique LELONG Paul DECHERF Freddy HERBIN Janine MORIAUX

décédée le 10 juillet à Beauvois décédé le 25 Juillet à Cambrai décédé le 24 août à Cambrai décédée le 13 septembre à Cambrai

Bulletin d'informations municipales Mairie de Beauvois en Cambrésis 59157.

> Conception: Service Communication

Directeur de publication : Yannick HERBET

Le service communication ne peut être tenu responsable pour toute erreur de parution ou d'information.

Les textes et les photos inclus dans ce bulletin sont libres de parution en accord avec leur propriétaire ou libre de droit du domaine public.

Cette parution est lisible sur le site de la commune.

beauvoisencambresis.fr

IPNS

ne pas jeter sur la voie publique.













